



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**Inventaire général
du patrimoine culturel**

Auvergne, Puy-de-Dôme
Le Cendre
5 rue des Combrailles,

Le Cendre, la maison B., 1974, Thierry HÉBERT architecte

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002724
Date de l'enquête initiale : 2022
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : opération ponctuelle Patrimoine XXe siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2022, AI, 139. Altitude : 413 m Surface du terrain : 440 m² Surface des planchers hors œuvre : 185 m² (surface habitable 101 m², annexes 29 m²)

Historique

L'urbanisation de Le Cendre a débuté au milieu des années 1960. Située à une douzaine de kilomètres du centre de Clermont-Ferrand, séparée de Cournon-d'Auvergne par la voie de chemin de fer Clermont-Ferrand-Nîmes, la commune n'était avant cette date pas encore concernée par l'extension de l'agglomération clermontoise. Mais, comme en témoignent les recensements démographiques, sa croissance fut ensuite rapide. De 555 habitants en 1946 (un chiffre quasi inchangé depuis le début du XX^e siècle), sa population passa à 766 habitants en 1962, 1 142 en 1968 et 2 548 en 1975.

Le village ancien du Cendre ne put accueillir tous ces nouveaux arrivants. Hormis quelques dizaines de maisons construites à partir de 1960, notamment le long des routes d'accès au nord (rue des Graveyroux) et au sud du bourg (avenue de l'Auzon), l'essor urbain se fit au rythme de la création de lotissements.

Sept lotissements virent le jour de 1962 à 1975. Dans l'ordre chronologique, il s'agit des lotissements du boulevard de l'Espérance, de Beau Séjour (rues des Fleurs, des Lilas, des Pervenches, etc.), du Colombier (avenue de l'Allier, avenue du Colombier et rue de Gergovie), de La Saunière (avenue Verdier-de-la-Tour, rue de Clozon), de La Rivière (rue et impasse de la Rivière), du Verger du Caire (avenue du Stade, avenue des Pandières, rue des Vergers), enfin du Grand Champ (rues de l'Aubrac, du Cézallier, des Dômes, des Combrailles, du Forez, du Livradois et des Volcans). Les cinq premiers furent des opérations concertées de maisons économiques construites en série suivant des plans-types. En revanche, dans les lotissements du Verger du Caire (1973) et du Grand Champ (1974), les acheteurs des lots furent libres de choisir leur modèle de maison.

Date d'obtention du permis de construire : 24 décembre 1974

Numéro d'ordre dans le Registre communal des permis de construire : n° 311 (boîte 21)

Déclaration d'achèvement des travaux le : 26 novembre 1976

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1974 (daté par source), 1976 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Thierry HÉBERT (architecte, attribution par source)

Description

Le lotissement du Grand Champ comptait à l'origine 97 lots qui furent presque tous construits entre 1975 et 1978 (fig. 1). Ce lotissement s'étend à une centaine de mètres à l'ouest du village ancien. Toutefois, il n'est pas relié directement

au village par une voie. Les deux axes de circulation qui le délimitent au nord-ouest et au sud-est ont été conçus pour déboucher sur la route de Courmon et Clermont, à 200 mètres au nord du village. Ces axes forment en plan un grand « V ». À l'intérieur du « V », les rues de desserte comportent une voie en quart de cercle, des voies rayonnantes et une voie parallèle à l'axe sud-est. De toute évidence, le lotissement n'était qu'une partie d'un projet d'urbanisme plus vaste qui resta inachevé.

Le lotissement du Grand Champ recèle des lots de formes rectangulaires et diverses. La parcelle occupée par la maison B.* est de forme irrégulière : il s'agit d'un hexagone quelconque avec un angle rentrant et un angle arrondi. L'implantation sur une telle parcelle d'un bâtiment de plan strictement rectangulaire et de surface habitable suffisante n'est pas chose aisée. Comme le montre le plan masse (fig. 2) dessiné par Thierry Hébert (architecte de la maison B.*), aux contraintes de la configuration du terrain s'ajoutent le recul des façades et la limitation des hauteurs par rapport aux limites de propriété. Dans le cas de la maison B.*, les reculs de mitoyenneté sont de trois et six mètres, ceux par rapport aux rues sont de quatre et cinq mètres.

La maison B.* se dresse sur la surface réduite ainsi délimitée. Par son parti, son plan, sa volumétrie, elle prend en compte la forme du terrain et les règles d'urbanisme sans pour autant les subir servilement (fig. 3 à 10). Elle s'élève sur un plan hexagonal augmenté au nord-ouest par un avant-corps de plan trapézoïdal. L'avant-corps (qui abrite une partie du garage) est couvert par un toit-terrasse. Le reste de la maison est abrité par un toit à deux versants en pente raide (le faîte est orienté est-ouest). Le toit-terrasse se prolonge en façade ouest pour former un auvent qui protège l'entrée principale. La composition donne l'impression que le volume du garage pénètre dans celui de la maison.

Grâce à l'association des plans hexagonal et trapézoïdal, la façade occidentale du garage et les façades orientale et occidentale de la maison possèdent une forme en « proue » (l'angle de la proue étant très ouvert). En outre, les élévations orientale et occidentale de la maison sont des murs-pignons : ainsi, pour chacune d'elles, le triangle dessiné par le pignon répond à la forme en proue. L'effet est accentué par l'alignement du faîte sur la verticale séparant les deux parties de la « proue ». Le plan hexagonal influe également sur la forme du toit : son faîte est plus long que ses égouts, ce qui génère un effet plus dynamique que celui créé par deux versants simplement rectangulaires.

Un dialogue similaire de lignes et contre-lignes s'instaure entre la forme et la pente des versants du toit d'une part, les souches et les mitrons des cheminées d'autre part (fig. 7, 8 et 9). De même, en façade ouest, deux fenêtres de l'étage sont couvertes par un linteau parallèle aux rives des deux versants. En façade orientale, à l'étage, deux fenêtres sont inscrites dans un renforcement horizontal qui met en valeur la volumétrie « en proue ».

Malgré ses dimensions modestes, la maison B.* possède une complexité architecturale que l'on rencontre rarement pour ce type de programme et dans ce type de lieu. Ses dispositions animées, à la fois simples et savantes, lui permettent de se jouer des contraintes parcellaires et réglementaires. Elles lui offrent une originalité et une qualité qui la distinguent des autres maisons du lotissement du Grand-Champ.

Note

* Par souci de confidentialité, les maisons sont désignées par l'initiale du nom du (ou des) commanditaire(s).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : matériau synthétique en couverture

Plan : plan régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, 1 étage de comble

Élévations extérieures : élévation à travées

Escaliers : escalier intérieur

Typologies et état de conservation

Typologies : architecture domestique (3e quart 20e siècle)

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **permis de construire n° 311 (ordre communal) Maison, 5 rue des Combrailles.**
Archives municipales du Cendre. permis de construire n° 311 (ordre communal), n°21. Maison, 5 rue des Combrailles.

AC Le Cendre : Boîte n° 21

Annexe 1

Autres maisons au Cendre

Autres maisons au Cendre documentées dans le cadre de cette étude

Maison D.*, 2 rue des Graveyroux, actuel cadastre AD 639 à 653, 1^{er} permis de construire délivré le 7 juin 1953, sans numéro (boîte n° 0), architecte Élie Marquet, maison non bâtie ; second permis (n° 26 bis, 3^e boîte) délivré en 1961, architecte anonyme, maison construite. Celle-ci a été démolie en 2010.

Maison-magasin M.*, n° 34 avenue Centrale, cadastre AI 245, permis de construire délivré le 21 mai 1960, ordre communal n° 18 (boîte n° 3), architecte Francisque Combe.

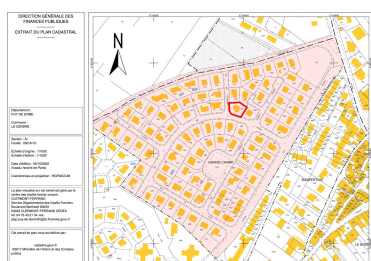
Maison L.*, 44 avenue de l'Auzon, cadastre AI 385, permis de construire délivré le 8 juillet 1971, n° 50 340, ordre communal n° 171 (boîte n° 11), plans anonymes datés de mai 1969.

Autres maisons au Cendre repérées dans le cadre de cette étude

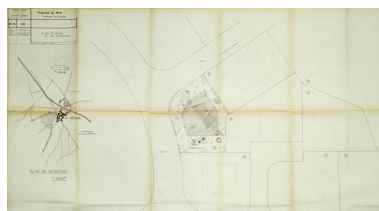
Maison n° 40 avenue de l'Auzon, cadastre AI 205, vers 1960.

Maison n° 2 rue des Pervenches, cadastre AD 154, vers 1965.

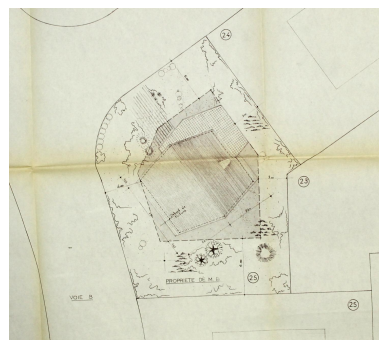
Illustrations



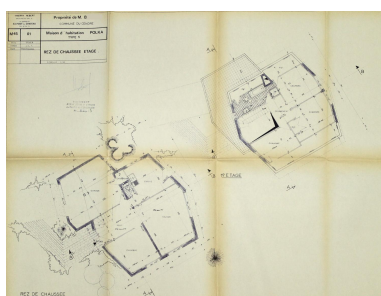
Le Cendre, la maison B.*, extrait du plan cadastral (Direction générale des finances publiques) avec repérages du lotissement du Grand Champ (en rouge clair) et de la parcelle de la maison B.* (entourée d'un trait rouge).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20216302506NUCA



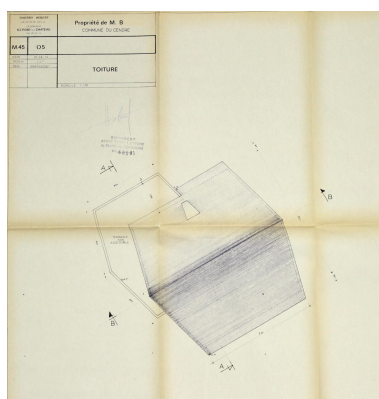
Le Cendre, la maison B.*, plan de masse et de situation, Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Thierry HÉBERT
IVR84_20216302507NUCA



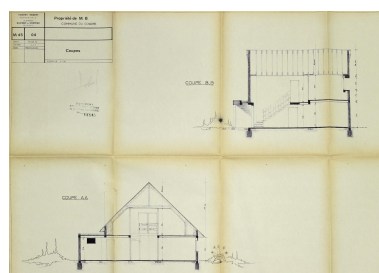
Le Cendre, la maison B.*, détail du plan de masse et de situation, Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Thierry HÉBERT
IVR84_20216302508NUCA



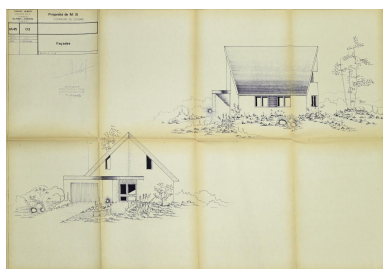
Le Cendre, la maison B.*, plans du rez-de-chaussée et de l'étage, Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Thierry HÉBERT
IVR84_20216302509NUCA



Le Cendre, la maison B.*, plan de la toiture, Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Thierry HÉBERT
IVR84_20216302510NUCA

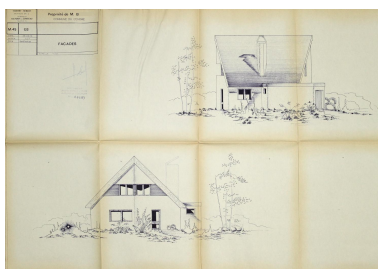


Le Cendre, la maison B.*, coupes AA et BB, Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Thierry HÉBERT
IVR84_20216302511NUCA



Le Cendre, la maison B.*, façades ouest (à gauche) et sud (à droite), Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).

Repro. Christophe Laurent,
Autr. Thierry HÉBERT
IVR84_20216302512NUCA



Le Cendre, la maison B.*, façades est (à gauche) et nord (à droite), Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).

Repro. Christophe Laurent,
Autr. Thierry HÉBERT
IVR84_20216302513NUCA



Le Cendre, la maison B.* vue du nord-ouest (Google street).

Repro. Christophe Laurent
IVR84_20216302514NUCA



Le Cendre, la maison B.* vue du sud-ouest.

Repro. Christophe Laurent
IVR84_20216302515NUCA

Dossiers liés

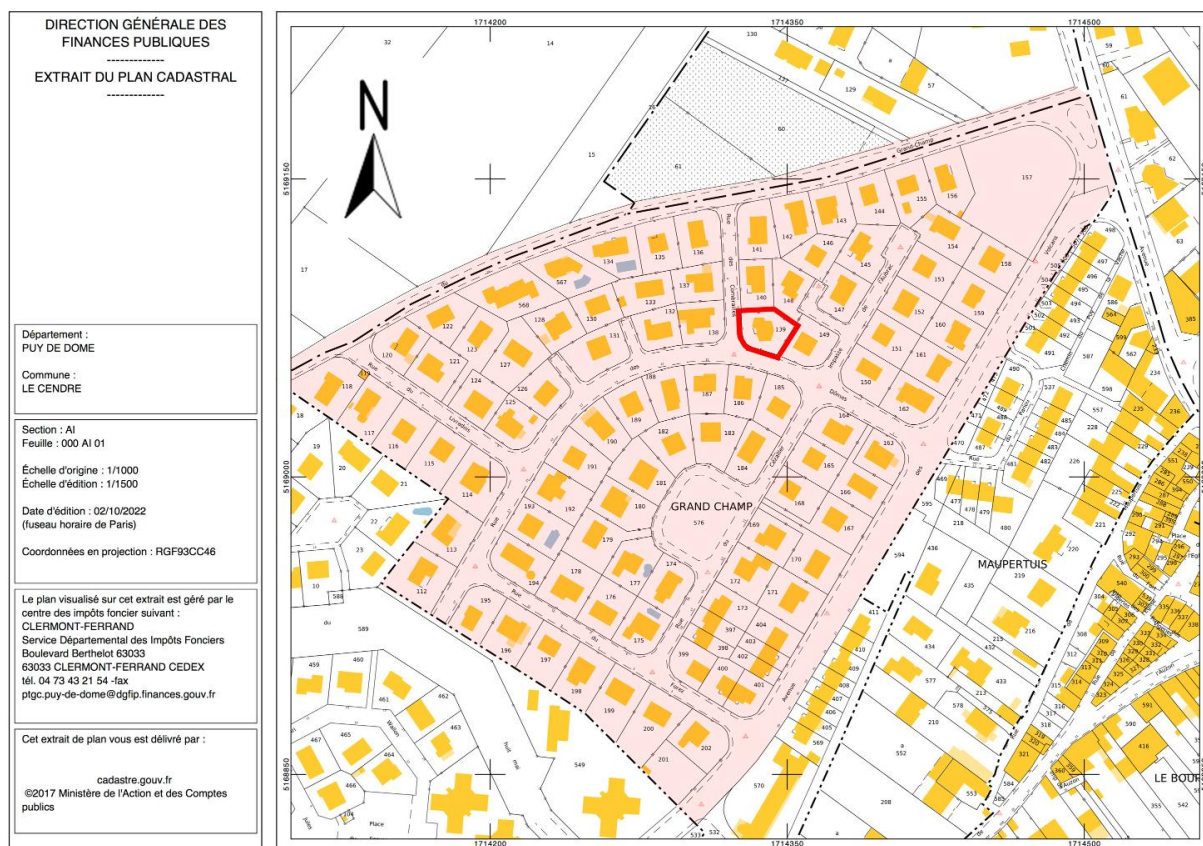
Dossiers de synthèse :

Les maisons mono-familiales singulières de 1945 à 1975 (IA63002911)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Christophe Laurent

Copyright(s) : © Clermont-Auvergne-Métropole ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Le Cendre, la maison B.*, extrait du plan cadastral (Direction générale des finances publiques) avec repérages du lotissement du Grand Champ (en rouge clair) et de la parcelle de la maison B.* (entourée d'un trait rouge).

IVR84_20216302506NUCA

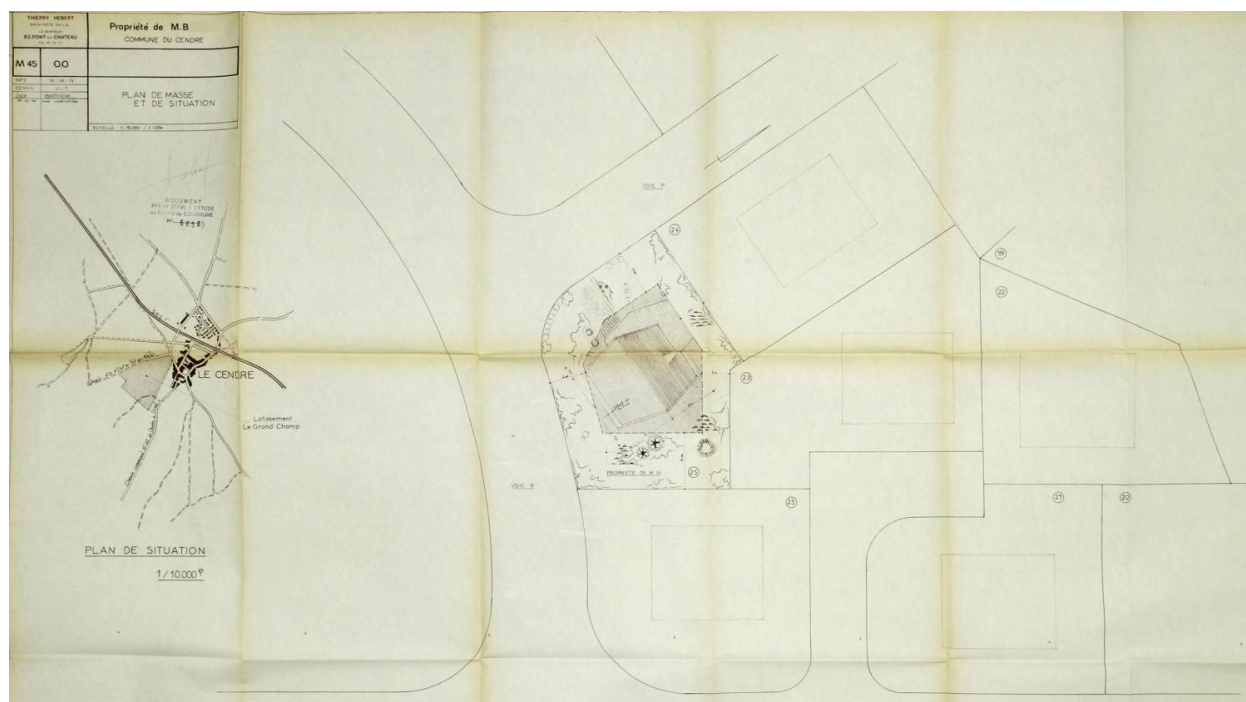
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2022

© Ministère des finances et des comptes publics, www.cadastre.gouv.fr

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Cendre, la maison B.*, plan de masse et de situation, Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 311 (ordre communal) Maison, 5 rue des Combrailles.**
 Archives municipales du Cendre. permis de construire n° 311 (ordre communal), n°21. Maison, 5 rue des Combrailles.
 AC Le Cendre : Boîte n° 21

IVR84_20216302507NUCA

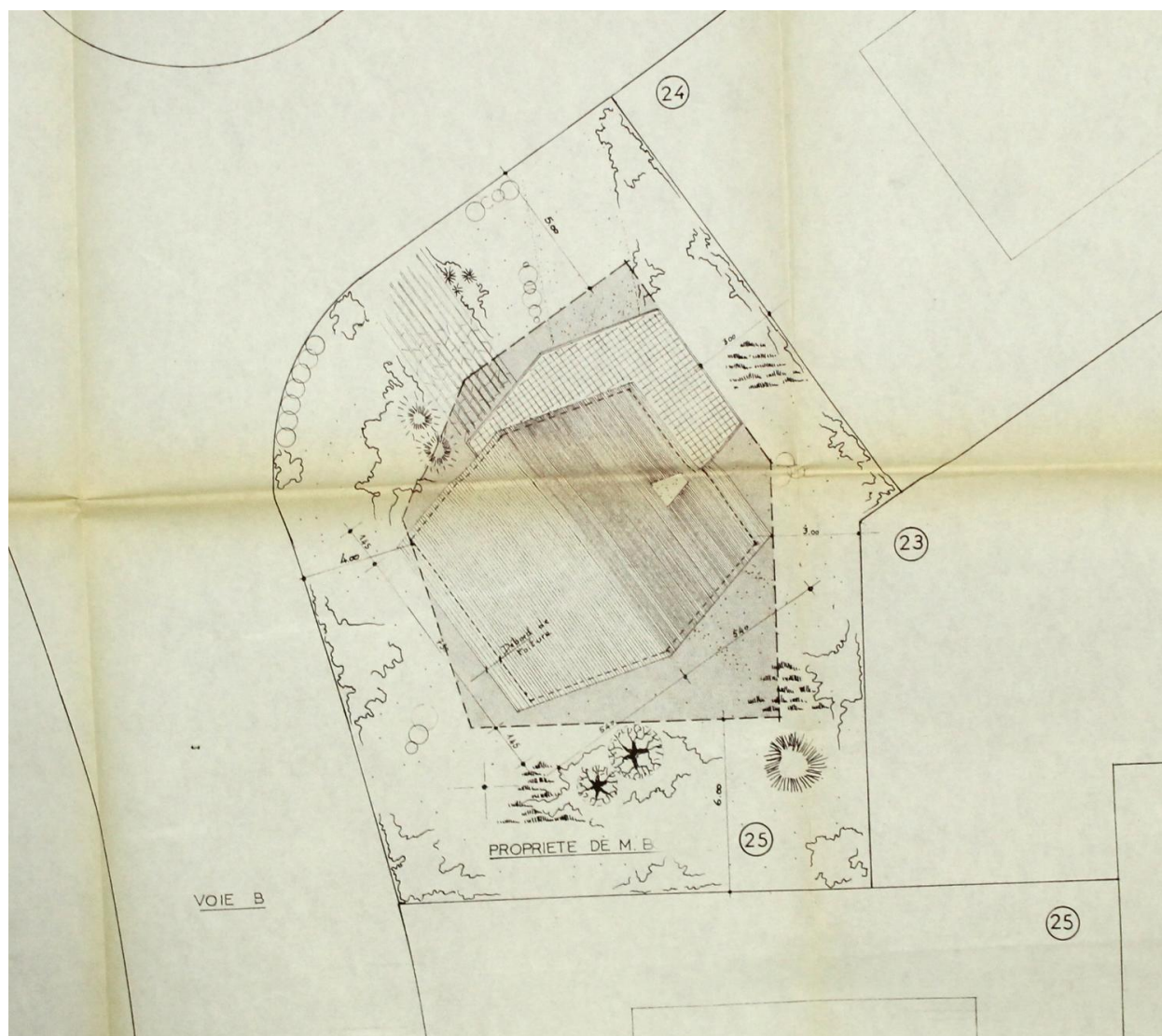
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Thierry HÉBERT

Date de prise de vue : 2022

© Archives communales du Cendre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Cendre, la maison B.*, détail du plan de masse et de situation, Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 311 (ordre communal) Maison, 5 rue des Combrailles.**
Archives municipales du Cendre. permis de construire n° 311 (ordre communal), n°21. Maison, 5 rue des Combrailles.
AC Le Cendre : Boîte n° 21

IVR84_20216302508NUCA

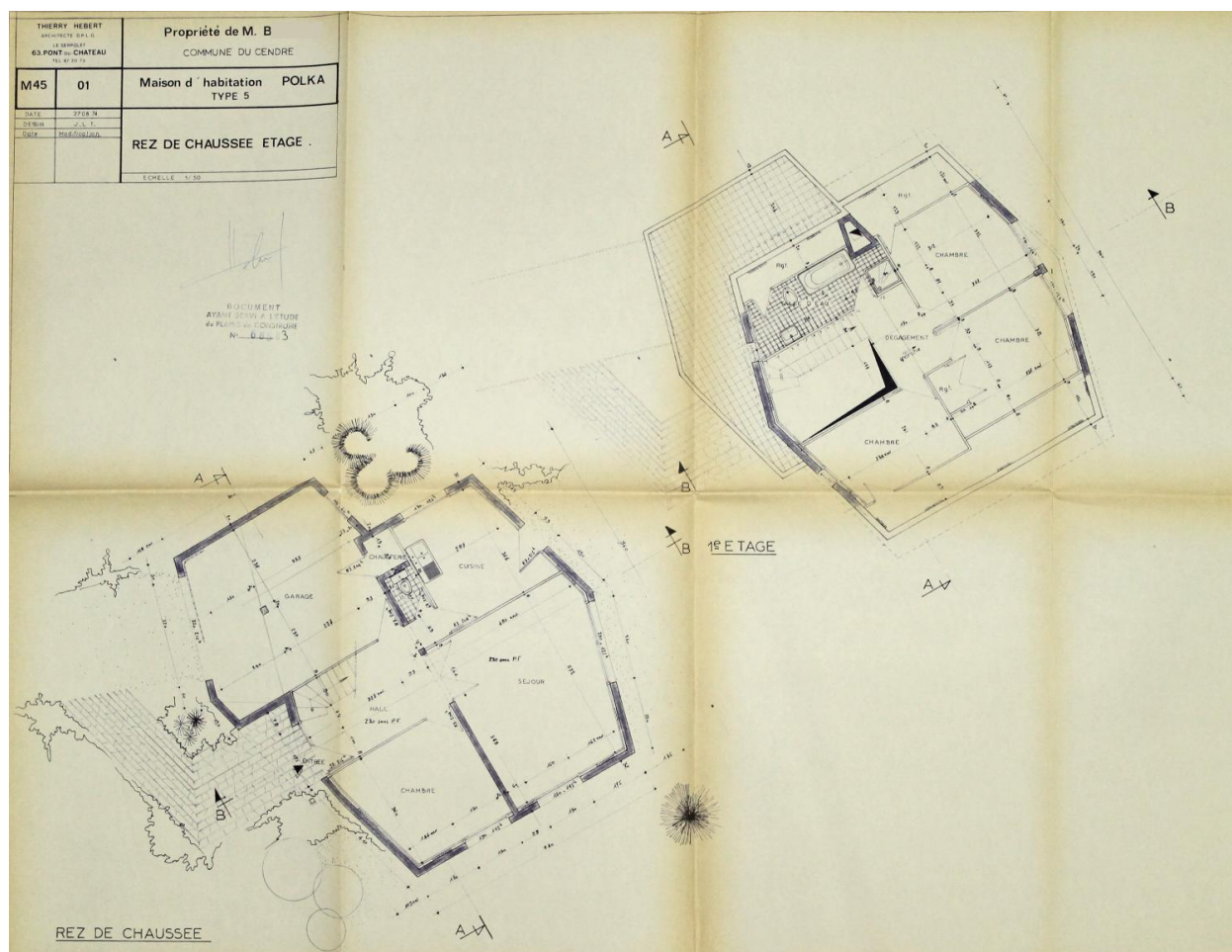
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Thierry HÉBERT

Date de prise de vue : 2022

© Archives communales du Cendre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Cendre, la maison B.*, plans du rez-de-chaussée et de l'étage, Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 311 (ordre communal) Maison, 5 rue des Combrailles.**
Archives municipales du Cendre. permis de construire n° 311 (ordre communal), n°21. Maison, 5 rue des Combrailles.
AC Le Cendre : Boîte n° 21

IVR84_20216302509NUCA

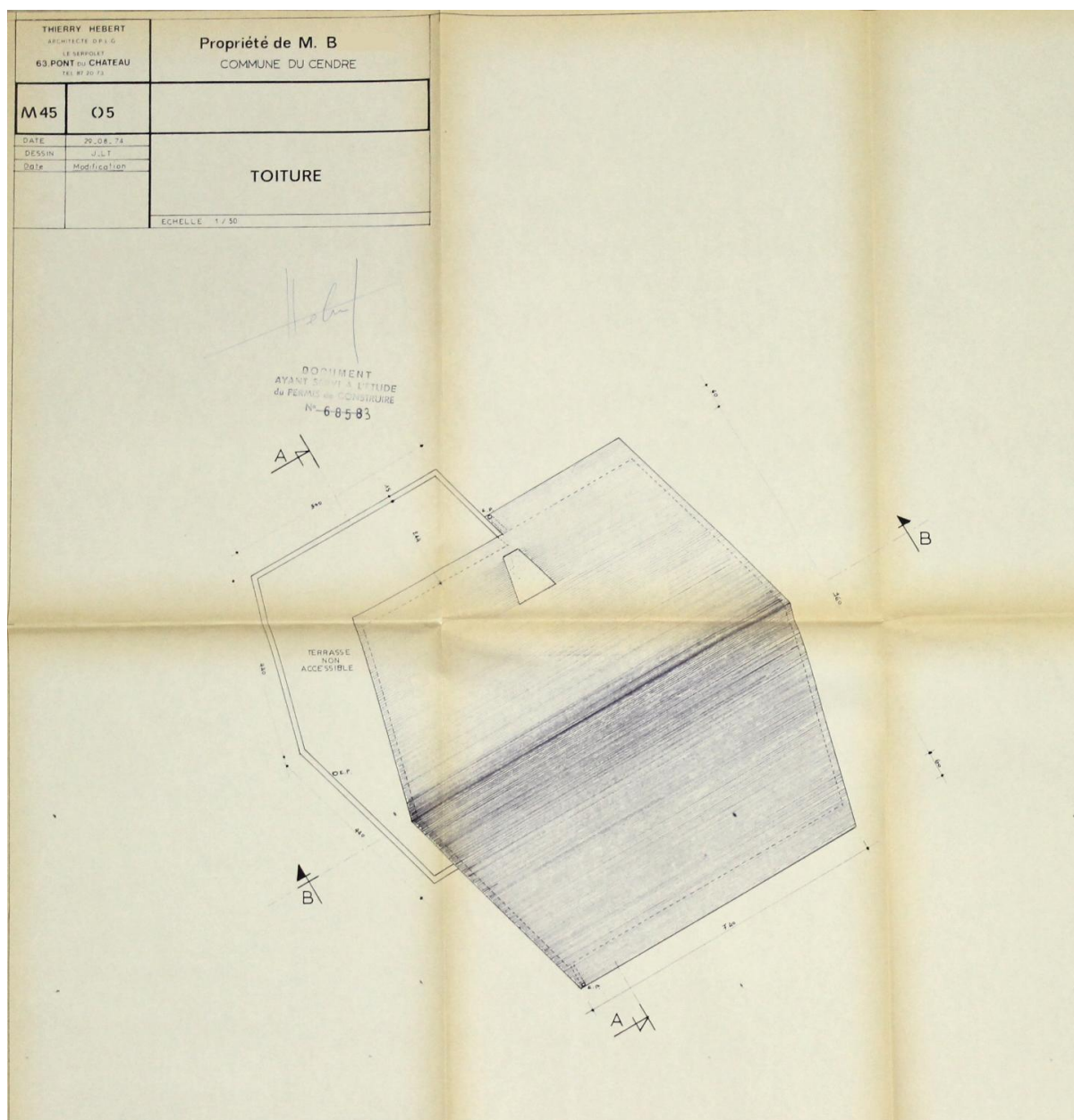
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Thierry HÉBERT

Date de prise de vue : 2022

© Archives communales du Cendre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Cendre, la maison B.*, plan de la toiture, Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 311 (ordre communal) Maison, 5 rue des Combrailles.**
Archives municipales du Cendre. permis de construire n° 311 (ordre communal), n°21. Maison, 5 rue des Combrailles.
AC Le Cendre : Boîte n° 21

IVR84_20216302510NUCA

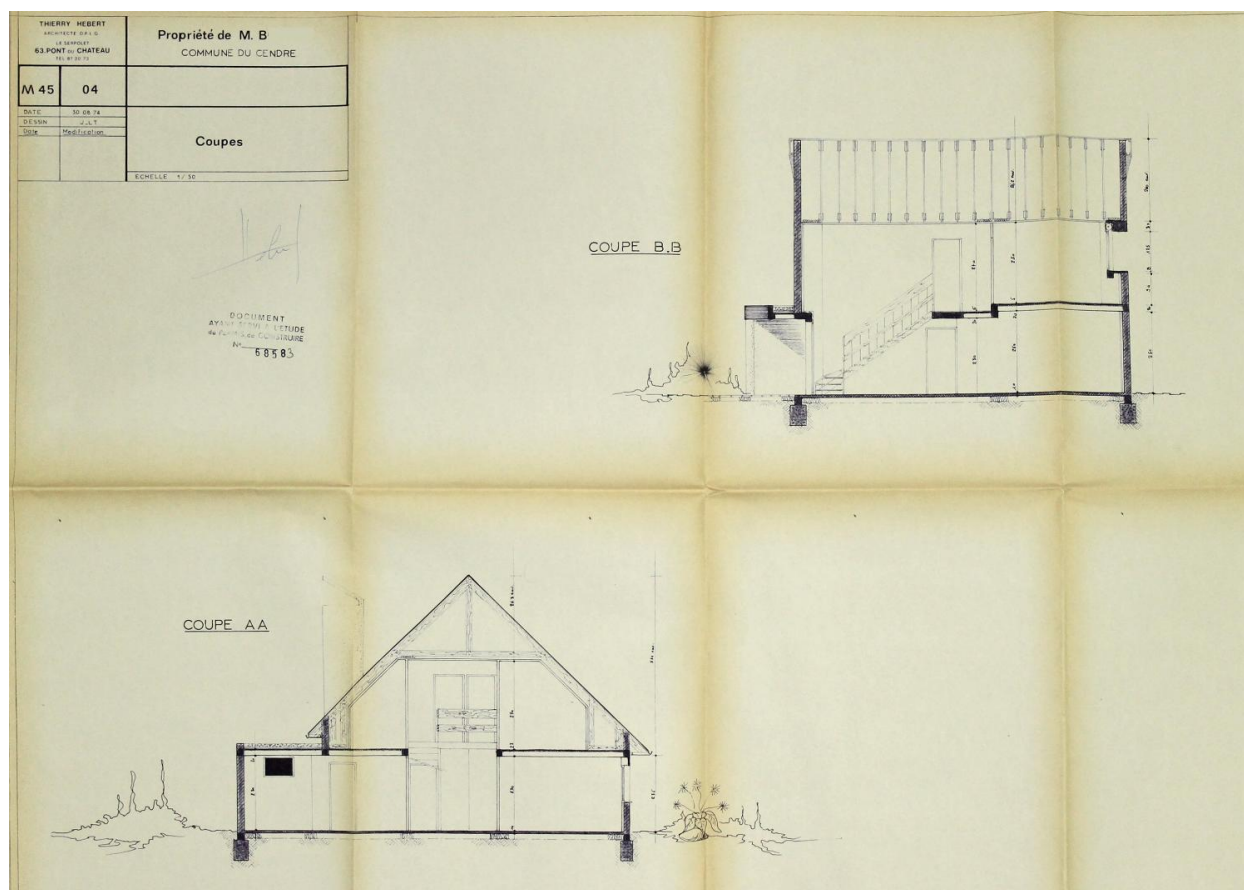
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Thierry HÉBERT

Date de prise de vue : 2022

© Archives communales du Cendre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Cendre, la maison B.*, coupes AA et BB, Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 311 (ordre communal) Maison, 5 rue des Combrailles.**
Archives municipales du Cendre. permis de construire n° 311 (ordre communal), n°21. Maison, 5 rue des Combrailles.
AC Le Cendre : Boîte n° 21

IVR84_20216302511NUCA

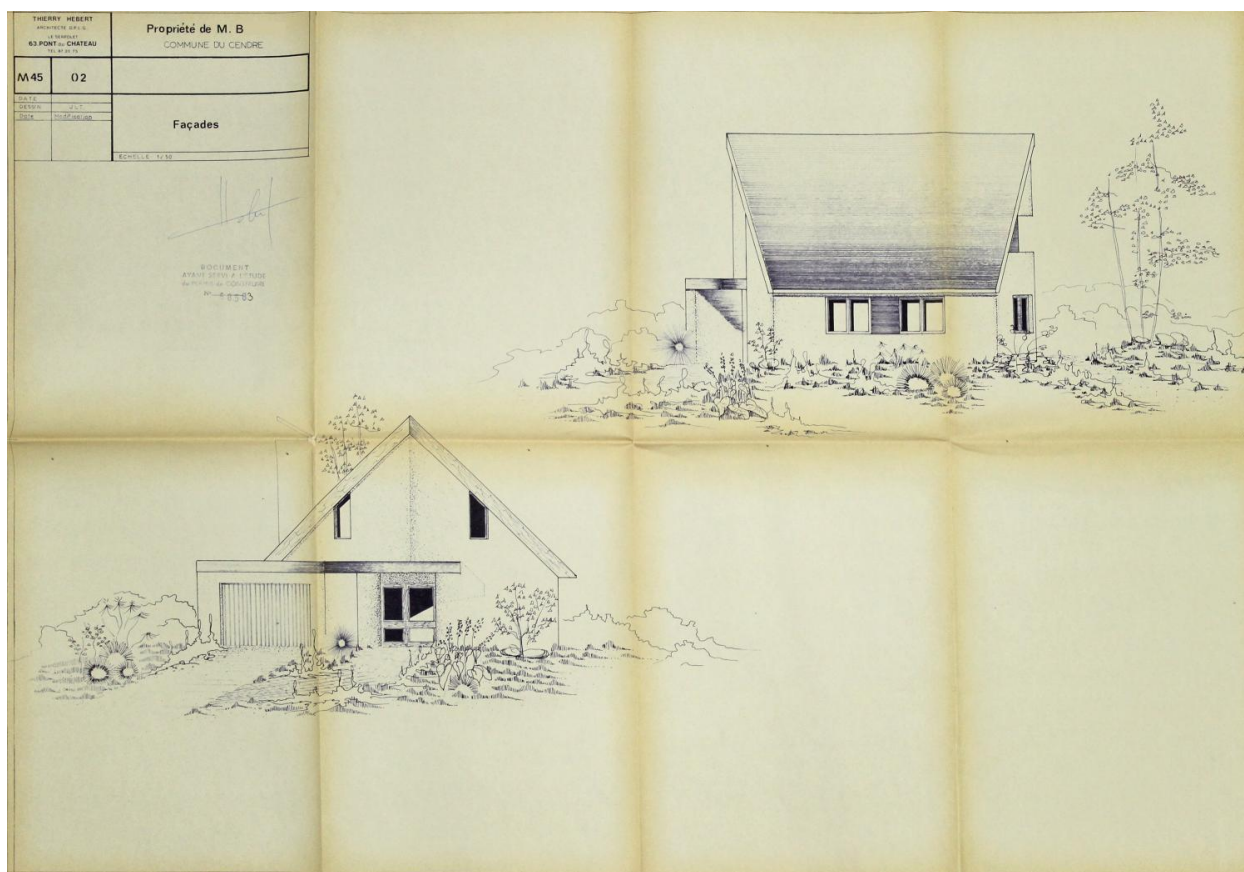
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Thierry HÉBERT

Date de prise de vue : 2022

© Archives communales du Cendre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Cendre, la maison B.*, façades ouest (à gauche) et sud (à droite), Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 311 (ordre communal) Maison, 5 rue des Combrailles.**
Archives municipales du Cendre. permis de construire n° 311 (ordre communal), n°21. Maison, 5 rue des Combrailles.
AC Le Cendre : Boîte n° 21

IVR84_20216302512NUCA

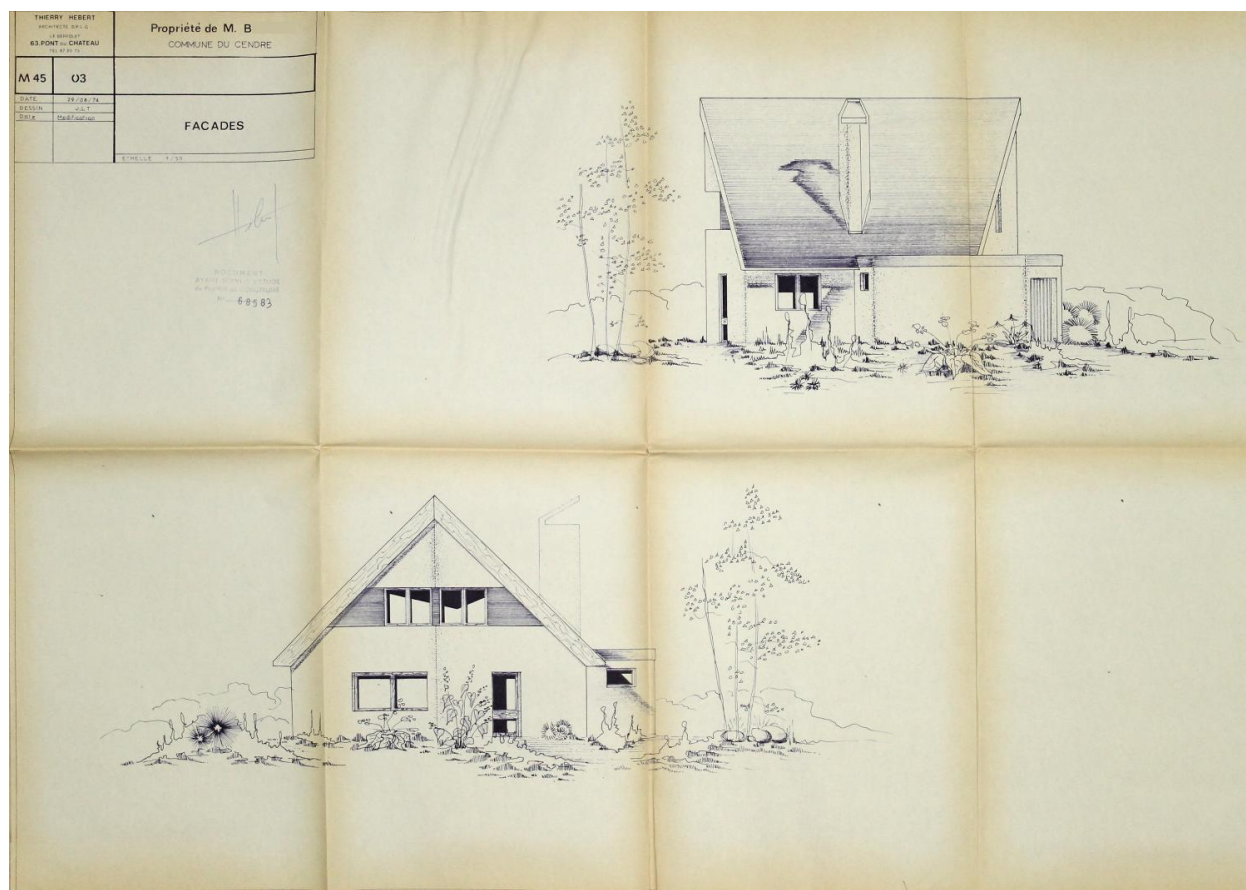
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Thierry HÉBERT

Date de prise de vue : 2022

© Archives communales du Cendre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Cendre, la maison B.*, façades est (à gauche) et nord (à droite), Thierry Hébert architecte, août 1974 (Archives municipales du Cendre).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 311 (ordre communal) Maison, 5 rue des Combrailles.**
Archives municipales du Cendre. permis de construire n° 311 (ordre communal), n°21. Maison, 5 rue des Combrailles.
AC Le Cendre : Boîte n° 21

IVR84_20216302513NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Thierry HÉBERT

Date de prise de vue : 2022

© Archives communales du Cendre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Cendre, la maison B.* vue du nord-ouest (Google street).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 311 (ordre communal) Maison, 5 rue des Combrailles.**
Archives municipales du Cendre. permis de construire n° 311 (ordre communal), n°21. Maison, 5 rue des Combrailles.
AC Le Cendre : Boîte n° 21

IVR84_20216302514NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Google Maps

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Cendre, la maison B.* vue du sud-ouest.

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 311 (ordre communal) Maison, 5 rue des Combrailles.**
Archives municipales du Cendre. permis de construire n° 311 (ordre communal), n°21. Maison, 5 rue des Combrailles.
AC Le Cendre : Boîte n° 21

IVR84_20216302515NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2024

© Archives communales du Cendre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation